

Newsletter N°5
Septembre 2022

La charte de développement durable de la lagune de Bizerte

Le développement durable, une responsabilité collective

Plus de 200 acteurs engagés pour l'environnement et pour la lutte contre la pollution ont assisté à l'événement sur la charte de développement durable de la lagune de Bizerte.

Ce rassemblement était une opportunité pour redynamiser l'engagement pour le développement durable de la lagune de Bizerte autour duquel a été élaborée cette charte.

édito



Dhekra Gharbi
Cheffe de l'UGPO

Nous avons pris connaissance de l'origine diversifiée de la pollution émanant aussi bien des activités industrielles que des activités agricoles et urbaines.

Nous avons également reconnu que l'amélioration de l'état de l'environnement dans le Lac de Bizerte nécessite une meilleure adéquation du contexte institutionnel et réglementaire ainsi que l'amélioration des moyens d'application de la réglementation.

Dans cette perspective, nous avons décidé de mettre en œuvre un plan d'action concerté, participatif et intégré garantissant un développement durable de la région à moyen et à long terme.

L'évènement de prestige a concilié développement et sensibilisation



A travers cet événement le programme EcoPact a souhaité renforcer 3 aspects essentiels pour relever le défi de dépollution de la région:

- Sensibiliser à la problématique de la protection de l'environnement ;
- Redynamiser l'engagement de toutes les parties prenantes pour le développement durable de la région
- Inciter la société civile à jouer un rôle actif dans le programme et dans la lutte contre la pollution



Un développement socioéconomique durable et une meilleure qualité de vie des citoyens

La charte a été proposée suite aux consultations visant la mise en œuvre du projet pour la dépollution du lac de Bizerte, engagée dans le cadre de l'Initiative « Euro-méditerranéenne Horizon 2020 ».

Ce document a été élaboré et signé le 16 octobre 2012.

Dans ce cadre, l'évènement de prestige organisé à Bizerte le 15 juin était l'occasion pour lancer le processus de redynamisation de l'engagement collectif pour le développement durable de la lagune de Bizerte qui a été visualisé dans le cadre de la charte

Quels sont les objectifs de la mise en œuvre d'un plan d'action pour le développement durable ?

- Couvrir le large bassin versant et la zone côtière marine y compris les ports ;
- Intégrer toutes les programmations sectorielles importantes pour l'aménagement territorial, l'aménagement urbain, l'industrie, l'agriculture, la pêche et l'aquaculture, les déchets solides, etc.
- Tenir compte, autant que possible, des besoins et des aspirations de toutes les parties prenantes ;
- Apporter une amélioration nécessaire des conditions environnementales pour améliorer le cadre de vie et préserver la santé de la population de la région et le bien-être des communautés locales ;
- Réduire de manière significative la pollution à partir de toutes les sources et respecter les normes nationales et internationales ;
- Progresser d'une manière systématique et efficiente vers la transformation de l'industrie de la région en vue de devenir écologiquement rationnelle et «verte» ;
- Promouvoir l'agriculture biologique, la préservation et le développement durable de la pêche et de l'aquaculture du système du lac de Bizerte tout en suivant les pratiques appropriées ;
- Sauvegarder et restaurer, autant que possible, la biodiversité terrestre et aquatique de la région ; Protéger et promouvoir l'héritage culturel de la région en vue du développement d'un tourisme respectueux de l'environnement et d'un éco-tourisme.

Consultez et signez la charte



L'accompagnement des associations de la société civile, clé de la réussite du développement durable

Plusieurs activités et panels ont jalonné la journée à la fois festive et informative. Du concours de la meilleure œuvre écologique aux ateliers de recyclage et de sensibilisation jusqu'aux expositions des associations, ces moments d'échanges sous différentes formes ont permis la valorisation de toutes les bonnes volontés pour lutter contre la pollution.

Retour en vidéo sur l'événement



Recycle-art : Le concours qui redonne une seconde vie aux déchets



Le concours ouvert au grand public « art et environnement » a permis de récompenser les 3 meilleurs œuvres conçues et fabriquées à partir de déchets, recyclables ou non. Une nouvelle preuve qu'avec un peu de talent et beaucoup de volonté, la lutte contre la pollution peut aussi développer la créativité.

Étape suivante : fêter la journée de la méditerranée en valorisant la lagune de Bizerte

- Du 15 juin au 28 novembre : Ateliers sur les engagements conclus dans la charte de 2012.

Ils s'articuleront autour des thématiques suivantes :

- Secteurs et activités économiques (pêche, aquaculture, agriculture)
- Déchets solides, déchets spéciaux, plastiques, etc.
- Pollution industrielle
- Tourisme durable

- Un colloque : Selon son approche participative et transparente, le programme EcoPact publiera largement un appel à manifestation d'intérêt pour les chercheurs tunisiens et internationaux travaillant sur la lagune de Bizerte avec un angle Développement Durable. Un comité ad hoc sélectionnera les contributions les plus pertinentes afin d'inviter les scientifiques à participer à un large atelier d'échange le 27 novembre.

- Prochain rendez-vous le 28 Novembre 2022 : dans le cadre de la journée annuelle de la Méditerranée et en partenariat avec l'Union pour la Méditerranée, un rassemblement plus large permettra de célébrer les efforts pour construire un futur plus durable de la lagune de Bizerte et de sa région.

Suivez notre page [facebook](#) et notre page [instagram](#) pour ne rien manquer de la préparation ni du programme affiné de cette célébration..

Plus de détails sur la journée de la méditerranée

Ils parlent de nous...



Le temps news



Diwan FM

« Action concertée pour la revalorisation du Lac de Bizerte »

[Lire la suite](#)

« Interview de Mme. Dhekra Gharbi »

[Lire la suite](#)



Cofinancé par
l'Union Européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'UGPO - EcoPact et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.